

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5266

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher,
Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élixa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreñoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 32 par les mots :

« et les labels de qualité dans l'alimentation que sont l'appellation d'origine protégée, l'appellation d'origine contrôlée, l'indication géographique protégée, la spécialité traditionnelle garantie et la marque Agriculture biologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souhaite concentrer le développement vers les labels de qualité que sont l'appellation d'origine protégée (AOP) et l'appellation d'origine contrôlée (AOC), l'indication géographique protégée (IGP), la spécialité traditionnelle garantie (STG) et la marque Agriculture biologique (AB).

La multiplication des labels crée une confusion pour les consommateurs et certains labels ne sont pas tous des signes de haute qualité. Par exemple, le déploiement du label Haute Valeur Environnementale (HVE) a pu faire du tort à la marque Agriculture biologique (AB) qui est pourtant gage de qualité.

C'est pourquoi nous souhaitons nous concentrer sur le développement des labels les mieux disants en matière de respect de l'environnement, de bien-être animal et de qualité."